

1er mai à Meljac



Meljac - Année 2007















## LÉDERGUES

Nous avons fait le pèlerinage de Roucayrols malgré vents et tempêtes. Très brillant le fristi servi aux dignitaires de l'Eglise. Vivrait-on sur des réserves ?

Le desservant de l'église de Roucayrols nous a loués. Bravo ! les intrépides de Lédergues. Lui aussi fut intrépide. Il venait cueillir nos sous. Quoi qu'il ait pensé ou dit notre curé, il nous a fait un accueil riant. Voilà pour nous des inquiétudes en moins. Nous pourrons aller à Roucayrols malgré la Séparation. Ils avaient dit le contraire. Que n'ont-ils dit !

Au retour, peu d'hommes. Les femmes marchaient en cohue. On doit le reconnaître, on avait assez à faire pour lutter contre le vent furieux. Le desservant avait fait comme Bonaparte au retour de la campagne de Russie. Il monta en voiture et arriva à une belle allure.

A noter un incident qui aurait pu avoir des suites plus fâcheuses. Une vache, rendue furieuse, renversa 3 femmes. On releva les blessées qui ont pu rejoindre leur domicile. Elles en seront quittes pour la peur.

Espérons que notre pasteur prendra plus de précautions l'année prochaine pour lancer son troupeau un jour de pèlerinage.

## LENTIN

Le curé de Lentin nous a chanté l'instinct de l'hirondelle, fidèle au retour. Elle part lorsque les insectes dont elle se nourrit dans l'air font défaut. Elles délibèrent avec une extrême sagesse. Les Conseils municipaux, eux, n'ont pas la sagesse des hirondelles. Ce sont de simples moineaux. Ceci était dit l'autre dimanche par le desservant.

Ce dimanche l'antienne était toute autre... Les conseillers municipaux viendront chez moi, dit-il après vêpres. J'ai à leur parler.

On a entendu des conseillers municipaux répondre : oui, va *Baptistou*. On viendra. Le desservant les attend encore.

Notre desservant joindrait-il à la vanité native, l'orgueil d'un rustre ? Mais aussi que ne laisse-t-il tranquilles les conseillers municipaux et les hirondelles.

(*le courrier de l'Aveyron - jeudi 9 mai 1907*)

A noter que le "secteur Lédergues-Lentin" est particulièrement "riche d'accrochages" entre "les cléricaux et les anti-cléricaux"\*\* rapportés à l'époque par ce journal notoirement anticlérical.  
(\* on disait en termes moins choisis "culs blanc et culs rouges")



vendredi 11 mai 2007

\*\*\*\*\*

# réunion Meljac.Net

\*\*\*\*\*

salle des associations

21 heures



## Les Saints de Glace

Les Saints de glace sont traditionnellement fêtés le 11, 12 et 13 mai de chaque année. D'après les croyances populaires d'Europe, Saint-Mamert, Saint-Pancrace et Saint-Servais sont ainsi implorés par les agriculteurs et mis à contribution pour éviter l'effet sur les plantations d'un refroidissement de la température qui s'observe à cette période avec d'éventuelles gelées.

Saint Mamert,

Saint Pancrace,

Saint Servais,



fêté le 11 mai

fêté le 12 mai

fêté le 13 mai

(Saint-Gervais est souvent cité en lieu et place de Saint-Servais)

Après la Saint-Urbain (25 mai), les gelées ne seraient plus à craindre:

« Quand la saint Urbain est passée, le vigneron est rassuré. »

ou encore

« Mamert, Pancrace, Servais sont les trois Saints de Glace, mais

Saint-Urbain les tient tous dans sa main. »











*L'Ascension d'après Gustave Doré*  
Méljac 17 mai 2007



oilliques l'emploie cette  
seurs de toutes rivalités  
et dont souffre le pays  
et très intéressante.

## E OPINION

enant *Bulletin du Jour*,  
se plaint que l'espèce  
d'automobiles pour  
avoir lieu entre Villefranche et  
c'est-à-dire sur  
servi par une ligne de

référerait que l'expé-  
sire Salles-Curan et  
an et Millau, etc.  
ns les préférences de  
Elles sont inspi-  
ne moi d'être utile à  
Elles sont légitimes.  
n à dire contre  
M. Louis Lacombe  
de lui faire observer  
il déclare que le  
e Villefranche et Dé-  
ervi par une ligne de

de transport des voya-  
gables devaient être  
qui relie Decazeville à  
issant par Montbazens,  
ac, Galgan, etc, etc  
cette région est aussi  
minis de fer que l'est  
en à Rodez. La voie  
en aucun point la con-

## FÊTES AGRICOLES

Dimanche dernier, au prône des mes-  
ses, dans les églises de Rodez, il a été  
annoncé qu'à l'occasion des fêtes agricole  
es de Rodez, les dispenses d'abstinence  
et de jeûne étaient accordées, le ven-  
dredi et le samedi, aux personnes qui se  
trouveraient dans cette ville.

## CATHOLIQUES, DEMAIN, VENDREDI, VOUS POUVEZ FAIRE GRAS

**Conseil municipal.** — Le Conseil  
municipal se réunira en séance publique  
vendredi 17 mai, à 4 h. précises du soir.

*Objet de la réunion :* Ecole d'Aix :  
demande Théron ; demande de sursis  
d'incorporation Anglade et Caussanel ;  
budgets supplémentaires de l'Hospice et  
Bureau de Bienfaisance ; vente des her-  
bes du Haras ; Fêtes agricoles ; Dernière  
dispositions à prendre.

**Cour d'assises.** — Dans l'audien-  
du 14 mai 1907, au tribunal de première  
instance de Rodez, il a été procédé au  
tirage au sort des jurés qui siégeront à  
la session des assises du deuxième tri-  
mestre 1907, qui s'ouvrira à Rodez, le 10  
juin, sous la présidence de M. Unal,  
conseiller à la cour de Montpellier.

à de pressants besoins, mais ce n'est pas  
le cas pour aucun de ces messieurs ;  
nous n'en voyons pas de malheureux,  
pour se permettre de tendre ainsi la main  
de famille en famille, tous les ans, et  
ensuite à l'église tous les dimanches.

Si tous les citoyens français avaient  
leur aisance, la mendicité n'existerait  
pas sur le territoire de la République.  
Certains ont l'astuce de dévoiler que ce  
n'est pas pour eux qu'ils quéotent. Si ce  
n'est pas pour eux, qu'ils veuillent bien  
laisser mendier ceux qui en ont une  
réelle nécessité. Ils commettent un acte  
de bassesse pour laquelle un digne prêtre  
devrait avoir horreur, en jouissant de  
leur situation et d'une santé si robuste.  
Ces messieurs travaillent une heure tous  
les matins. Que font-ils le restant du  
jour ? Nous n'avons pas appris que Dieu  
ait défendu le travail manuel, ou que le  
travail soit déshonorant ! Au contraire,  
il donne le bonheur et la liberté ici-bas,  
en attendant les félicités de l'autre  
monde ; félicités que MM. les curés et  
leur Pope ignorent.

**extrait du Courrier de l'Aveyron**  
**(mai 1907)**  
Nous ne nous sommes point trompés  
lorsque nous vous disions que ces multi-  
ples quêtes avaient un but secret pour  
servir une autre cause que celle du père  
éternel : en effet ne vous êtes-vous pas



Roucayrol

**La population**  
pendant le mois  
de mai : 23 naissances dont  
12 vives, 2 mort-nés.

causés : 1 par la  
re maladie épidé-  
tique des poumons,  
cœruleuse, 3 par le  
cancers malignes, 1  
e, 2 par conges-  
amollissement du  
maladie organique  
hite aiguë, 5 par  
4 par pneumonie,  
ons de l'appareil  
affection de l'es-  
sinelle, 1 par mort  
é), 7 par d'autres

ne vous regarde

dre leurs pla-

guillement :  
zey, deux de mes  
in vos témoins..  
e veux bien ne  
qualité d'offensé  
un geste d'indif-

e vous le vou-

ére bien vous  
ye.

implacable...

armes d'une

Ges-

**Le pèlerinage à Roucayrol** est  
fixé à dimanche prochain. On ne saurait  
mieux faire que d'aller à Roucayrol.  
Un déjeuner sur l'herbe, par un beau  
soleil, donne des joies.

Le desservant se demande quelles se-  
ront les bonnes âmes disposées à faire  
les frais du déjeuner servi d'ordinaire aux  
maquilliers, fabriciens et autres gens  
religieuse. Il attend la réponse à la question  
posée au prône. Nous attendons avec  
intérêt. Elle pourrait tarder à venir.

Une réflexion s'impose. Le dernier  
repas sur l'herbe, à Roucayrol, coûta  
44 fr. Avec cette somme, on peut assurer  
4 pensions de 120 fr. l'une, à 4 vieillards  
nécessiteux.

Le repas fut copieux, lourd à porter  
pour quelques-uns.

Naurait-il pas été préférable de ré-  
serrer la somme de 44 fr. pour l'affecter  
à créer 4 pensions ?

Cette fois, nous posons la question  
aux personnes qui aiment les pauvres.

Le desservant se demande, en outre,  
si le titulaire de la chapelle de Roucayrol  
n'aurait pas nous recevoir ? Mais oui, il nous  
reverra avec enthousiasme, pour voir la  
joue de sous, gros et petits, une des  
joies de sa cure.

Si c'était la grève des boulanger, on  
pourrait demander au corbeau qui se  
chargea d'alimenter Elie, d'apporter un  
pain. Mais bast, se contenteraient-ils d'un  
pain ?

Le meilleur parti à prendre, sera en-  
core de faire comme tout le monde, de  
se munir d'un panier. Il faut bien s'ha-  
biller à suivre le chemin rocheux de  
la persécution... serait-il à Roucayrol,

par toute la commune, M. Frédéric Bes-  
sières jouissant de l'estime générale et  
étant, par sa situation, considéré par  
tous comme un des citoyens de la com-  
mune les plus dignes d'intérêt.

Convaincu qu'il s'acquittera de ses  
nouvelles fonctions avec un tact par-  
fait, nous le saluons avec nos meilleures  
félicitations.

### **extrait du Courrier de l'Aveyron** (mai 1907)

#### **L'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables**

— La liste des vieillards, des infirmes  
ou des incurables ayant droit à une pen-  
sion de secours n'a pas encore été définitivement arrêtée ni par le bureau  
d'assistance ni par le Conseil municipal,  
mais elle le sera incessamment. Les  
intéressés qui n'ont pas encore fait leur  
demande feront donc bien de se hâter. Il  
est plus que temps ; dans 15 jours, il  
serait trop tard.

**Eboulement.** — M. Antoine Carnus creusait les fondations d'une grange  
au Broual, commune de Loupiac. Il était  
déjà à 3 mètres de profondeur, lorsqu'un  
éboulement de plus de 20 mètres cubes  
de terre se produisit, anéantissant le tra-  
vail déjà fait.

Antoine Carnus, grâce à son sang-  
froid, put se retirer sain et sauf de sous  
les décombres. Il y laissa seulement ses  
outils et ses souliers.

**Bonne occasion.** — M. Boisselet,  
Julien, forgeron à Loupiac, nous prie  
d'informer nos lecteurs qu'abandonnant  
son métier, il désire vendre ses outils,  
enclume à talon, travail, etc., etc., le tout  
en bon état.

### **FOISSAC**

**Elections municipales com-**













*Pentecôte*

*d'après Le Greco*



*Meljac, dimanche 27 mai 2007*



*ma déclaration...*

*ma déclaration...*

*ma déclaration...*

*Y avez-vous pensé ?...*



RODEZ, le

30 mai 1930

Direction de l'Aveyron

arrivée du téléphone à Méljac  
30 mai 1930

Le Directeur des P.T.T. de l'Aveyron

à Monsieur le Maire de Méljac

par l'intermédiaire de M. le Préfet de l'Aveyron, à RODEZ,

Monsieur le Maire,

En prévision de l'installation prochaine du service téléphonique à Méljac, j'ai l'honneur de vous adresser ci-jointe, une déclaration que je vous prie de bien vouloir compléter, signer, soumettre à la formalité du timbre et me renvoyer le plus tôt qu'il sera possible par l'intermédiaire de M. le Préfet, accompagnée d'une délibération du conseil municipal, dans laquelle seront indiqués :

- 1°-Les noms et prénoms du gérant et d'un suppléant;
- 2°-le nom du porteur des télégrammes;
- 3°-les armoiries qui leur sera alloué;
- 4°-les limites de la distribution gratuite;
- 5°-le local où sera installé le cabine.

Je vous signale que le gérant et un membre de sa famille peuvent, sans inconvenient, être chargés d'assurer l'exécution du service téléphonique et la distribution des télégrammes et des avis d'appel.

D'autre part, la gestion du service téléphonique peut être confiée, à titre de charge d'emploi et après avis conforme du Directeur des Contributions Indirectes, aux receveurs buralistes et aux débitants de tabacs, moyennant une rétribution minimum fixée par le Ministre des Finances à 500 francs par an.

Enfin, les municipalités ont la faculté de faire essuyer la distribution gratuite des télégrammes, messages et avis d'appel dans toute l'étendue de la commune ou dans l'agglomération principale seulement.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Directeur,

